



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed

VI à Al Hoceima

"Louange à Dieu,
Prière et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons

Nos fidèles sujets, habitants de la ville sinistrée d'Al Hoceima, de ses environs et de toute la région du Rif qui nous est si chère,

Cher peuple,

C'est avec un sentiment de profonde affliction et d'obéissante soumission à l'inéluctable volonté divine que Nous Nous adressons à vous aujourd'hui, en priant le Très-Haut d'avoir les victimes en sa Sainte miséricorde et d'inspirer réconfort et patience à leurs familles et proches. Nous tenons à vous dire combien Nous partageons les peines et les souffrances qui vous accablent suite à la terrible calamité du séisme. Notre désolation n'a d'égale que Notre détermination à mobiliser toutes les énergies pour venir en aide aux sinistrés de la province d'Al-Hoceima, et engager la reconstruction de la région du Rif qui Nous est si chère.

En manifestant leur solidarité de façon si spontanée, unanime et tangible, les Marocains ont fait la démonstration qu'ils sont un peuple qui sait comment transformer l'épreuve et l'adversité en une source de force et de volonté pour y remédier et en relever les défis. Cette action salutaire a toujours été menée en parfaite symbiose entre un Trône engagé et un peuple pétri de valeurs authentiques, qui refuse et ne peut se prêter au mercantilisme méprisable et à l'exécration exploitation politicienne des souffrances occasionnées par les catastrophes naturelles.

Ainsi que tu le sais, cher peuple, Nous avons toujours eu à coeur de te tenir le langage de la franchise. C'est dans cet esprit, aujourd'hui encore que Nous te disons que Nous avons identifié les aspects positifs autant que les lacunes et les carences à l'occasion de cette épreuve. Nous saluons également l'élan de solidarité populaire, autant que la mobilisation totale de l'ensemble des organes civils et militaires de l'Etat. Nous Nous félicitons, au même titre, des efforts déployés par les associations de la société civile, ainsi que par Nos fidèles sujets qui se sont portés volontaires à l'intérieur du pays comme à l'étranger, dans des conditions géographiques et climatiques difficiles. Nous tenons, à cet égard, à adresser l'expression de Notre gratitude aux Etats frères et amis et aux organismes qui nous ont épaulés en ces pénibles circonstances.

Nous avons, néanmoins, à l'égard de nous-mêmes, un devoir de franchise qui nous impose de reconnaître que nous ne sommes pas suffisamment aptes à faire face à des situations d'urgence et que, nonobstant les actions menées par l'Etat pour assurer le développement de cette région, il importe de multiplier ces efforts pour la désenclaver et pour exploiter, au mieux, les potentialités qu'elle recèle.

Aussi, avons-nous donné Nos instructions à Notre gouvernement pour établir un programme d'urgence bien défini, à court terme, prévoyant, côté aménagement urbain, la réalisation d'études exhaustives sur le terrain, l'actualisation du relevé géophysique et la délimitation des zones d'habitation, selon les normes et les règles

de construction antisismique.

C'est à partir de ce programme, fondé sur la politique de proximité et de participation, et sur des critères objectifs permettant de dresser l'état des préjudices humains et matériels, des besoins et des moyens à mobiliser, qu'il faudra sensibiliser les citoyens et venir en aide à chaque famille sinistrée dans les centres urbains, et surtout dans les villages, les douars et les hameaux. Il incombe de mettre à sa disposition un plan d'architecture et d'élaborer un planning bien étudié pour lui apporter un soutien technique en vue de la reconstruction de son habitation, et ce, conformément à des plans tenant compte des caractéristiques urbanistiques locales et dans le respect total des législations concernant la construction antisismique.

C'est dans cette perspective que Nous avons ordonné la mise en place d'une agence urbaine pour Al Hoceima et pour Nador. Il est nécessaire, en outre, d'accélérer la restauration et la reconstruction des infrastructures publiques essentielles tels que les écoles, les hôpitaux et les mosquées.

Partant de Notre conception stratégique des grandes questions qui préoccupent la Nation, Nous avons donné Nos instructions au Gouvernement pour qu'il s'attelle sans tarder à l'élaboration d'un plan de développement structurel intégré, à moyen et à long termes, pour la mise à niveau de la province d'Al Hoceima et le développement de la région du Rif. Nous comptons veiller personnellement à la bonne mise en oeuvre de ce plan d'urgence, que ce soit par un suivi continu ou par des visites sur le terrain ou encore par l'adoption d'un plan, à moyen et long termes, de nature à faire de la région du Rif, que Nous assurons de Notre sollicitude, un pôle de développement urbain et rural dans la Région Nord, parfaitement intégré dans le tissu économique national.

Il faudra que ce plan qui doit être soumis à Notre haute appréciation dans les plus brefs délais, prévoie des projets bien définis quant à leurs objectifs, moyens de financement et délais d'exécution et d'évaluation. Car l'objectif est de doter la région des équipements de base nécessaires, en matière d'eau et d'électricité, et de routes qui permettent de la désenclaver et de la relier au réseau national par l'axe Fès-Al Hoceima, tout en accélérant le parachèvement de la rocade méditerranéenne.

Parallèlement, il faudra s'attacher en particulier, à encourager les investissements et les projets de développement générateurs d'emplois, notamment dans les secteurs du tourisme, des pêches maritimes. Bâtir une économie agricole moderne et productive est une nécessité qui s'impose également.

Nous sommes, par ailleurs, déterminé à mettre un terme au laisser-aller et à tout laxisme ou négligence, de la part des pouvoirs publics et des corps élus qui doivent assumer pleinement les responsabilités qui sont les leurs dans l'application rigoureuse des lois fixant les règles de construction parasismique. Nous avons également la ferme volonté de mettre fin à toutes pratiques illégales pour lesquelles le pays tout entier paie un lourd tribut chaque fois que survient une catastrophe naturelle. Parce qu'elles favorisent la prolifération d'un habitat avilissant, ces pratiques perverses font le nid de tous les fléaux sociaux. Aussi, et conformément à cette prescription de Notre Aïeul, le Prophète, paix et salut sur Lui, qui dit "Prends-en la résolution et compte sur Dieu", donnons-Nous au Gouvernement et au Parlement, Nos Directives pour qu'ils s'attachent, au cours de la prochaine session parlementaire du printemps, à adopter des lois pour combattre et rendre passibles de sanctions pénales, les infractions qui encouragent l'habitat sauvage et enfreignent les normes de construction parasismique.

Tu trouveras, cher peuple, ton Premier Serviteur à l'avant-garde de ceux qui, dans la prospérité comme dans l'adversité, se dévouent sans compter, fidèles en cela à l'esprit de la citoyenneté responsable, pour bâtir le Maroc de la démocratie authentique, de la solidarité volontariste et du développement intégré que Nous appelons de Nos vœux, et pour sauvegarder l'unité de la Nation et en préserver la dignité. Que le Très-Haut protège ce paisible pays contre tout malheur.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".